

FOND D'ACCES AU SPORT EVRY COURCOURONNES FORMULAIRE DE DEMANDE 2025/2026

Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

- Aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Evry-Courcouronnes en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC
- Une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,
- **Aide versée directement à l'adhérent concerné par virement bancaire (fournir un RIB)**

TOUTE DEMANDE NE VAUT PAS ACCEPTATION

CLUB :

SECTION :

DATE DE LA DEMANDE :

(dépôt du dossier jusqu'au 02/12/2025)

RENSEIGNEMENTS obligatoires : LICENCE/ADHERENT

NOM

PRENOM

DATE NAISSANCE

*

.....

.....

ADRESSE

*

91000 EVRY COURCOURONNES

tel :

* adresse MAIL :

* Virement libellé au nom de

***A remplir en lettres majuscules – merci**

MOTIF DE LA DEMANDE : (à compléter par l'adhérent ou son représentant)

.....
.....
.....
.....

Je consens à ce que mes données personnelles fassent l'objet d'un traitement par la Ville d'Evry-Courcouronnes.

Fait à Evry-Courcouronnes le..... Signature

Dossier à remettre auprès de votre entraîneur ou président

FOND D'ACCES AU SPORT EVRY COURCOURONNES FORMULAIRE DE DEMANDE 2025/2026

Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

- Aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Evry-Courcouronnes en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC
- Une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,
- **Aide versée directement à l'adhérent concerné par virement bancaire** (fournir un RIB)

A compléter obligatoirement par président de section/club

Montant de la cotisation :€

Montant AIDE CAF :€ (à mentionner obligatoirement)

Montant Pass'Sport :€ (à mentionner obligatoirement)

Montant sollicité :€

Avis/observations du président :

.....
.....
.....
.....

Fait le

Signature+ tampon

RETOUR DOSSIER A LA DIRECTION DES SPORTS POUR LE 2 DECEMBRE 2024

DECISION COMMISSION FASEC

DEFAVORABLE :

Motif.....
.....

FAVORABLE

Montant accordé :€

Visa

Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

- *Aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Evry-Courcouronnes en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC*
- *Une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,*
- *Aide versée directement à l'adhérent concerné par virement bancaire*

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Ville d'Évry-Courcouronnes ayant pour finalité principale la gestion du Fonds d'Accès au Sports Evry-Courcouronnes.

Obligation légale : ce traitement nécessite le recueil du consentement des personnes dont les données sont collectées.

Hébergement et durée de conservation des données : les données sont hébergées en France, et conservées pour une durée de 10 ans, à l'exception des données présentant un intérêt administratif, notamment en cas de contentieux, justifiant de les conserver le temps des règles de prescription applicables.

Destinataires : sont destinataires des données personnelles, dans les limites nécessaires à l'accomplissement des finalités du traitement, et uniquement pour les données qui les concernent :

- les personnels de la Ville d'Evry-Courcouronnes,
- les élus de la ville d'Evry-Courcouronnes.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition (tenant à un motif légitime) sur vos données personnelles, ainsi, qu'en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement.

Vous pouvez faire valoir vos droits sur vos données sur simple demande auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la ville d'Evry-Courcouronnes, en justifiant de votre identité.

Contacter le DPO par voie électronique : dpo@evrycourcouronnes.fr

Contacter le DPO par courrier postal : Délégué à la protection des données

Mairie d'Evry-Courcouronnes - Hôtel de Ville
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91000 Evry-Courcouronnes

Vous disposez en outre de la possibilité, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).